



# CHARTRE DES PARENTS



Le temps passé par les parents dans le club et les activités proposées doivent contribuer à la formation et à l'épanouissement de l'enfant dans le cadre du projet de club et ses perspectives.

## Leurs droits dans le cadre de l'Ecole de Rugby :

- Aux bonnes conditions d'accueil
- A la sécurité
- A la qualité et au suivi de la formation
- A la compétence de l'encadrement : qualification des intervenants
- Au contrôle des présences
- Au respect de chacun

## Leurs devoirs dans le cadre de l'Ecole de Rugby :

- Accompagner le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité
- Prévenir en cas d'absence
- Se mettre en relation avec l'éducateur et l'Ecole de Rugby en cas de problème
- Aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos
- Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe malgré son jeu âge
- Etre de bons spectateurs et supporters
- Supporter l'enfant et ses partenaires
- Respecter l'arbitre, les adversaires et l'entourage (dont les autres parents)
- Considérer que la compétition n'est qu'un moyen de formation
- Se mettre à la disposition de l'éducateur en cas de force majeure
- Venir chercher les enfants à l'heure indiquée par l'éducateur (horaires de retour pour les matches ou les tournois)
- Penser à réclamer les affaires oubliées lors des entraînements (marquage recommandé)

Nom et Prénom des parents + signature